

Oléron

2019
2021
Acte 1





**Sylvie
Marcilly**

Présidente du
Département de la
Charente-Maritime

*Nous avons su
inscrire résolument
le développement
touristique dans une
dimension durable.*

L'île d'Oléron fait partie des destinations favorites de la Charente-Maritime.

Derrière toutes les cartes postales qui rappellent aux visiteurs les moments de bonheur et de beauté vécus lors de leur passage sur l'île, il y a une terre de caractère, aux mille écrans naturels, qui ne se lasse pas d'être admirée, par vents et marées.

Cette authenticité est à la fois forte et fragile. L'engouement touristique des dernières décennies soumet la deuxième plus grande île de France métropolitaine à des défis qui vont dessiner son avenir : comment concilier tourisme et préservation de la nature ?

Avec la communauté de communes de l'île d'Oléron, nous avons décidé en 2019 d'unir nos énergies pour faire de 2021 l'horizon d'un programme à la hauteur des attentes de ce territoire exceptionnel et de ses habitants.

Nous sommes en 2021, déjà, et le bilan d'actions est éloquent.

Certes les politiques dédiées à la lutte contre l'érosion et aux risques de submersions avaient été engagées de longue date par le Département, tout comme nos efforts pour préserver et mettre en valeur les espaces naturels sensibles et c'est précisément cette connaissance des spécificités de l'île qui nous a permis de cibler les interventions entrant dans le champ du programme Oléron 21 : conséquences multiples de l'abandon de certains marais, augmentation du trafic routier, piétinement des milieux dunaires... Nous avons su inscrire résolument le développement touristique dans une dimension durable.

Notre travail, de la restructuration des milieux fragiles à l'encouragement des alternatives à la voiture individuelle, a porté ses fruits. Les accueils du public en sortent renforcés et les Oléronnais respectés.

"Oléron 21" est une première étape, le début d'une nouvelle aventure pour tous les amoureux de l'île.



Michel Parent

Président de la
Communauté
de Communes
de l'île d'Oléron

~~~~~  
*Prolonger cette  
première étape est à  
nos yeux essentiel pour  
faire de notre île un  
territoire exemplaire*  
~~~~~

Oléron 2021 – Oléron 2035 : deux dates symboliques qui ont pour ambition de construire l'avenir de l'île d'Oléron, de cette île dont la présidente du Département de Charente-Maritime salue les atouts et la place qu'elle occupe dans l'espace départemental.

Oléron 2035, je l'ai exprimé à plusieurs reprises, est le fruit d'une réflexion conduite par les nouveaux élus communautaires et municipaux pour définir ce que l'on souhaite pour notre île à cette échéance. Quinze ans, c'est souvent le temps qu'il faut pour rendre lisibles des projets structurants et couvrant tout notre territoire.

Oléron 21, né de cette complicité naturelle entre le Conseil Départemental et la Communauté de Communes, s'inscrit dans cette démarche :

- Valoriser et protéger les principaux atouts de l'île d'Oléron que sont ses espaces naturels – en particulier ses marais – en lien avec les activités traditionnelles.
- Être une terre d'accueil qui maîtrise la fréquentation touristique en la rendant durable.
- Créer des alternatives à la voiture individuelle en utilisant des moyens de transport doux et de découverte maritime et terrestre.

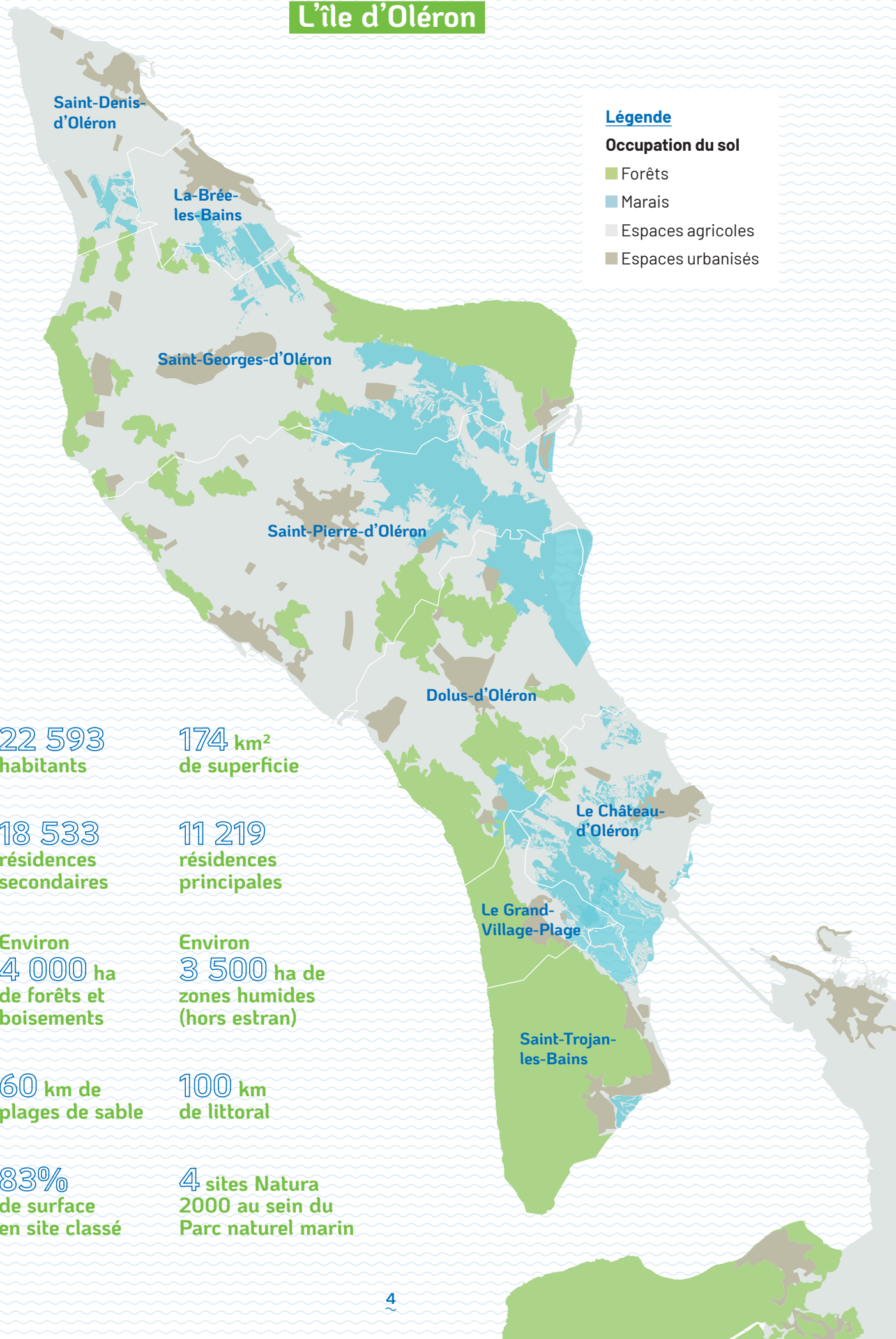
Cet engagement complémentaire du Département à travers Oléron 21 né il y a trois ans, offre un bilan déjà très positif grâce au travail conjoint des techniciens de la Communauté de Communes et du Département qu'il faut saluer.

Mais on s'inscrit dans le temps pour un territoire qui est la plus grande île de la façade atlantique avec une population moyenne de 70 000 habitants si l'on prend en compte résidents principaux, résidents secondaires et touristes.

La volonté clairement affirmée de Sylvie Marcilly, Présidente du Conseil Départemental, de prolonger cette "première étape" est à nos yeux essentiel pour faire de notre île un territoire exemplaire.

Sa beauté, son authenticité, son volontarisme clairement affiché dans beaucoup de domaines, méritent ce soutien que l'on salue.

L'île d'Oléron



22 593
habitants

174 km²
de superficie

18 533
résidences
secondaires

11 219
résidences
principales

Environ
4 000 ha
de forêts et
boisements

Environ
3 500 ha de
zones humides
(hors estran)

60 km de
plages de sable

100 km
de littoral

83%
de surface
en site classé

4 sites Natura
2000 au sein du
Parc naturel marin

La genèse du programme Oléron 21

Avec plus de 300 000 touristes en pleine saison et 4 millions de nuitées chaque année, l'île d'Oléron - deuxième plus grande île de la France métropolitaine - est une destination majeure de la côte atlantique. L'attrait de l'île repose pour beaucoup sur un patrimoine naturel qui se caractérise par une remarquable diversité de paysages.

Le développement du tourisme s'accompagne toutefois d'importantes pressions entraînant mitage, abandon de marais, dépôts sauvages, exploitation non raisonnée de l'estran, sur-fréquentation de certains sites, etc. Sans maîtrise, la banalisation des espaces et la disparition des espèces les plus fragiles semblent inéluctables.

Conscients de la nécessité d'agir pour garantir durablement la protection de la biodiversité et des grandes entités écologiques de l'île, le Département de la Charente-Maritime et la communauté de communes de l'île d'Oléron ont signé le 28 janvier 2019 le programme spécifique «Oléron 21». Une enveloppe de 7,7 millions d'euros a été allouée au territoire insulaire sur 3 ans pour mettre en place une politique ambitieuse de préservation des milieux remarquables de l'île, créer des conditions favorables au développement d'activités primaires et inscrire la pratique du tourisme dans le développement durable.

Oléron 21 se décline en 11 fiches actions et 3 axes majeurs d'intervention sur la période 2019-2021 :

- La protection et la mise en valeur des espaces naturels et agricoles
- La gestion du littoral
- La desserte des sites touristiques et la mobilité active

Les dates -clés-

18 JUIN 2018 : adoption du principe du Programme Oléron 21 par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime lors de sa session d'été

21 DÉCEMBRE 2018 : adoption de la convention-cadre par le Conseil Départemental avec la Communauté de Communes (CdC) pour la mise en œuvre et le financement du programme

28 JANVIER 2019 : signature de la convention Oléron 21 entre le Département et la CdC

2019 à 2021 : mise en œuvre du programme Oléron 21



Signature du programme Oléron 21 entre Dominique Bussereau, Président du Conseil Départemental et Pascal Massicot, Président de la Communauté de Communes en 2019

La reconquête des espaces abandonnés

Le premier volet du programme Oléron 21 vise à garantir la protection des grandes entités de l'île et à apporter des solutions à la dégradation des espaces agricoles et naturels du territoire.

L'île d'Oléron fait face à une déprise agricole relativement marquée en raison notamment de la pression foncière, touristique ainsi que du morcellement des parcelles. Cette évolution se traduit par la multiplication des friches et par l'apparition de diverses nuisances : prolifération d'une faune classée nuisible, déséquilibre de la biodiversité, augmentation du risque d'incendie... Avec Oléron 21, le Département et la Communauté de Communes s'unissent donc pour lancer un programme ambitieux de reconquête des espaces dégradés. L'objectif est double : diminuer le nombre de friches et contrer la difficulté pour les agriculteurs de trouver, en propriété ou en location, le foncier nécessaire pour le bon fonctionnement de leur exploitation. Cette politique volontariste, qui se décline dans le cadre d'une convention spécifique et du Programme départemental d'équipement rural, comprend plusieurs phases : la

maitrise foncière, la remise en état des friches et l'accompagnement des agriculteurs et porteurs de projet.

Parallèlement, le territoire est confronté à l'abandon et la dégradation des marais, qui sont pourtant la première richesse de l'île. Ces marais qui ont fourni pendant des siècles le précieux sel nécessaire à la conservation des aliments avant d'être reconvertis dans la production et l'affinage des huîtres, sont aujourd'hui encore des supports d'activités traditionnelles (saliculture, ostréiculture...) importants. Ils contribuent à la préservation de la biodiversité en étant un sanctuaire pour la faune et la flore et jouent un rôle essentiel dans le ralentissement de la propagation des submersions et l'écoulement pluvial des zones habitées. Laissés à l'abandon au fil des années, ils doivent aujourd'hui faire l'objet d'un vaste programme de restauration. Avec Oléron 21, le Département et la Communauté de Communes entendent remettre ces espaces naturels en état de production et contribuer à l'installation de nouvelles activités économiques respectueuses de l'environnement.

Acquisition de 2 nouvelles parcelles à Saint-Pierre-d'Oléron
(La Chefmalière- projet maraîchage)



L'animateur foncier agricole sur le terrain d'un propriétaire privé pour acheter la parcelle

ACTION 1

La maîtrise foncière

Le développement de l'agriculture oléronaise passe par un accroissement du nombre de parcelles cultivées/fauchées/pâturées. Cependant, les terrains en friche ne cessent d'augmenter sur l'île : environ 2000 ha pourraient être réinvestis en lieux de culture. Dans le cadre du programme Oléron 21 soutenu par le Département de la Charente-Maritime, la CdC a donc engagé des moyens financiers importants pour acquérir les parcelles à forts enjeux et former des îlots à remettre en culture/fauche/pâture. Des acquisitions ont aussi été effectuées par le Département au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS), pour protéger les richesses floristiques et faunistiques de l'île.

Chiffres -clés-

1 poste d'animateur foncier
créé en 2019

68 hectares acquis pour la
valorisation agricole (2019-2021)

500 parcelles acquises

Chiffres -clés-

3 techniciens des espaces
naturels recrutés

50 hectares de friches
remises en état (2019-2021)

Signalétique témoignant du soutien
financier du Département



ACTION 2

La remise en état des friches

Dans la continuité du programme de reconquête des espaces dégradés, la Communauté de Communes a engagé des chantiers de restauration des friches acquises. Ces travaux ont notamment permis de remettre en culture/fauche/pature de grandes friches constituées de plusieurs parcelles d'intérêt agricole ainsi que des terrains situés à proximité d'exploitations agricoles.



Remise en état d'une friche à Saint-Pierre-d'Oléron
(3 ha - 25 parcelles - 30 propriétaires)

La reconquête des espaces abandonnés



Restaurations du marais du Douhet



Manipulation d'écluse au marais du Douhet pour gérer le niveau d'eau des chenaux

ACTION 3

La réhabilitation des marais

La reconquête des espaces dégradés passe également par la remise en état d'anciens marais salants de l'île d'Oléron. En plus de produire du sel, d'offrir des terres fertiles et de préserver la biodiversité, les marais constituent des zones tampons permettant de ralentir la propagation des submersions. Avec Oléron 21, la Communauté de Communes et le Département ont donc mené de nombreux travaux de restauration et d'entretien de berges et d'écluses de marais (curage, débroussaillage, élagage, création, lutte contre les espèces envahissantes...). Pour développer l'activité salicole, la CdC a aussi facilité l'installation de sauniers sur le territoire.

Chiffres -clés-

13 ouvrages hydrauliques de marais restaurés

15 km de chenaux curés et de berges confortées

6 sauniers accompagnés sur la réhabilitation des marais



Installation de sauniers à Saint-Georges-d'Oléron

Chiffres -clés-

10aine de nouvelles installations d'exploitants depuis 2019

10aine d'exploitations existantes accompagnées



Installation de marais à La Brée-les-Bains

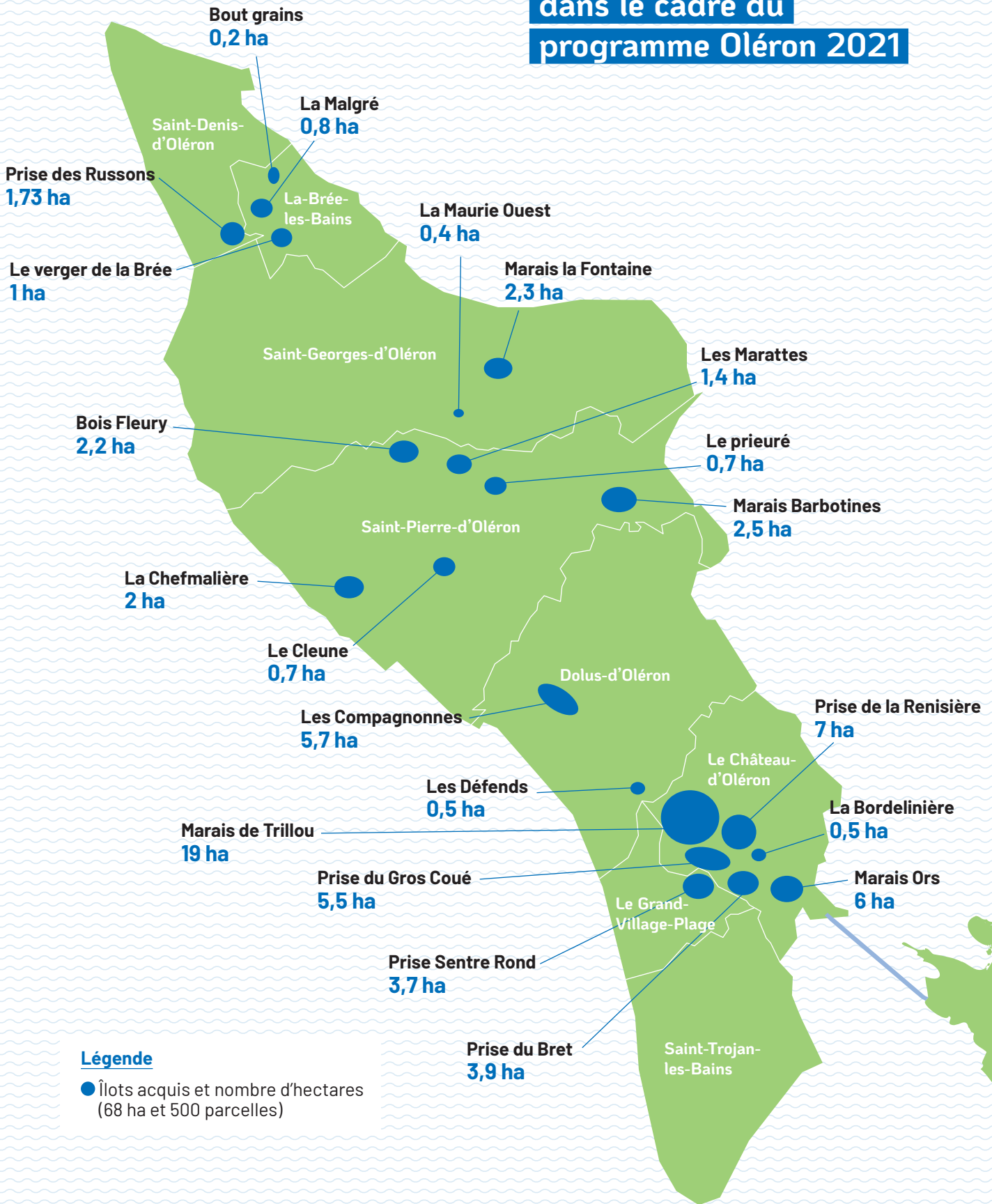
ACTION 4

L'accompagnement des agriculteurs et porteurs de projets

Finalité du programme de reconquête des espaces dégradés, la Communauté de Communes a accompagné l'installation de nouveaux exploitants et aidé au confortement du foncier d'exploitations existantes.

Les modalités d'accompagnement des agriculteurs et porteurs de projets ont été diverses : aide aux démarches administratives (déclarations préalables et permis de construire, étude d'incidence Natura 2000...), recherche de foncier et signature de promesse de vente ou baux ruraux entre propriétaires et agriculteurs (mise en relation, négociation et médiation avec les propriétaires).

Acquisitions réalisées dans le cadre du programme Oléron 2021



Légende

- Îlots acquis et nombre d'hectares (68 ha et 500 parcelles)

Un littoral de qualité

Le littoral de l'île d'Oléron, qui s'étend sur près de 100 km, est fragilisé par deux facteurs : d'une part l'érosion marine - notamment sur la partie ouest du territoire - qui impacte les dunes et augmente le risque de submersion, et d'autre part la forte activité touristique, qui aggrave les phénomènes naturels en soumettant les hauts de plage à des pressions dommageables.

Pour préserver son environnement, la Communauté de Communes a mis en œuvre dès 2005 un schéma cohérent d'organisation de l'accueil, des accès et des activités liées aux plages de toute l'île. En soutien à cette démarche "Oléron Qualité Littoral", le Département a permis grâce à Oléron 21 le financement de nouvelles opérations de protection dunaire, d'entretien des laisses de mer et de suivi du trait de côte ainsi que des travaux d'aménagement et de canalisation des flux touristiques. Certaines de ces interventions ont eu lieu en Forêt domaniale et ont été mises en œuvre dans le cadre d'une convention avec l'Office National des Forêts.

En complément de ces chantiers, la CdC déploie avec l'aide du Département son Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) et réalise d'importants travaux de sécurisation des zones habitées contre le risque d'inondations.

ACTION 1

Les opérations de protection

Le littoral connaît par endroit des phénomènes intenses d'érosion. Le rôle des dunes dans le maintien du trait de côtes étant capital, la CdC avec l'appui financier du Département, a engagé de nombreuses opérations de protection, de stabilisation et d'entretien écologique des milieux dunaires.

Des travaux d'amélioration du maintien des dunes (désensablage, recours à la traction animale...) et de canalisation du public (ganivelles, clôtures anti-pénétration, plans de végétalisation...) ont notamment été menés. Pour préserver l'écosystème côtier, la CdC a aussi initié grâce à Oléron 21 des opérations d'entretien écologique des laisses de mer avec des actions non mécanisées ainsi que le nettoyage et la renaturation de certains sites attaqués par les grandes marées.



Nettoyage des plages avec Les Ânes d'Oléron



Confortement dunaire sur le site de Plaisance

Chiffres -clés-

5 km de protections dunaires installées (ganivelles, fils lisses, panneautage...)

30 sites nettoyés et renaturés



Travaux de réensablement sur le site des Placelles



Installation de caillebotis et d'une signalétique sur la Pointe de Prouard

ACTION 2

Les travaux d'aménagement

Le développement du tourisme s'accompagne de fortes pressions : dérangement, piétinement et déstabilisation des sols et du milieu dunaire, surpêche à pieds... Raison pour laquelle il est apparu nécessaire au Département et à la CdC d'engager, dans le cadre d'Oléron 21, des actions pour améliorer les conditions de fréquentation des sites remarquables et de mener des opérations de sensibilisation pour inscrire les pratiques touristiques dans le développement durable. Grâce à Oléron 21, des travaux d'aménagement ont donc été effectués (réhabilitation d'espaces de stationnement, création d'itinéraires sécurisés pour les modes doux, de bâtiment d'accueil, de sanitaires, de cheminements et de sentiers découverte) et des supports pédagogiques et de valorisation du patrimoine remarquable installés sur différents sites.



Réhabilitation globale du site des Saumonards (toilettes sèches, voirie, stationnements vélos et voitures...)



Réhabilitation de l'aire de stationnement sur le site de la Remigeasse

Chiffres -clés-

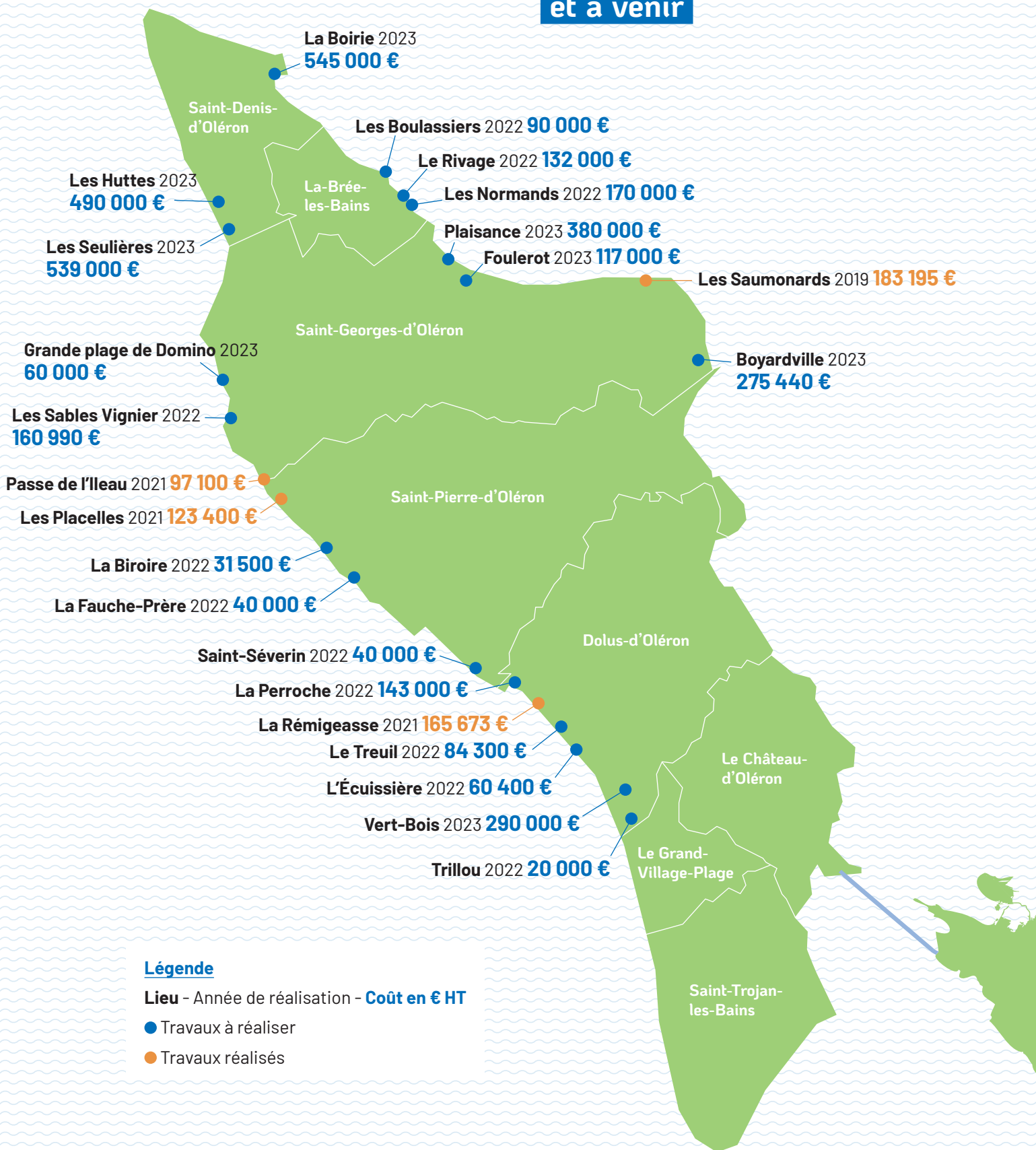
4 sites totalement réhabilités
dans le cadre d'Oléron 21

35 supports pédagogiques
installés depuis 2019

21 sites en cours d'étude
pour des travaux en 2022-2023

Oléron Qualité Littoral

Travaux effectués et à venir



Légende

Lieu - Année de réalisation - Coût en € HT

- Travaux à réaliser
- Travaux réalisés

De nouvelles mobilités

Le trafic automobile a doublé en à peine trois décennies sur l'île d'Oléron. Cette densité de circulation aux accès et à l'intérieur de l'île constitue une contrainte majeure tant pour les touristes que pour la population locale : les temps de trajet sont rallongés et de nombreuses nuisances environnementales sont générées.

Partant de ce constat, le Département et la Communauté de Communes ont décidé, à travers le 3^{ème} volet du programme Oléron 21, d'accélérer des actions pré-engagées et d'en initier de nouvelles afin de réduire l'usage de la voiture individuelle et les phénomènes de congestion.

Trois directions ont été choisies : développer une offre de transport collectif pour assurer la desserte des principaux sites de fréquentation oléronais, renforcer le maillage cyclable et améliorer la gestion du trafic.



5 lignes fonctionnent 7j/7 de juillet à août



ACTION 1

Le renforcement des alternatives à la voiture individuelle

Depuis 2010, la Communauté de Communes - en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de Charente-Maritime, le centre aquatique Iléo ainsi que certains campings et hôtels oléronais - offre un moyen de transport collectif totalement gratuit en juillet et août : les navettes estivales. L'objectif de ce service est de limiter la pollution engendrée par l'usage en masse de la voiture individuelle pendant l'été. Conséquence directe du programme Oléron 21 : une nette amélioration du réseau et un renforcement avec désormais 5 lignes et 14 passages (aller-retour) par jour à chaque arrêt. Pour fin 2022, un projet de Transport A la Demande (TAD) est en prévision.



Habitants et touristes peuvent profiter gratuitement des navettes estivales

Chiffres -clés-

5 lignes pour 79 points d'arrêt

73 160 voyages en 2021
(+7% par rapport à 2020)

41 campings et hôtels oléronais partenaires

131 587 km parcourus

Chiffres -clés-

151 km de pistes cyclables sur l'île

36 km de pistes créées et requalifiées depuis 2019



Inauguration d'un premier tronçon de la piste cyclable de la "Route des huîtres"

ACTION 2

L'aménagement des pistes cyclables

Au vu des dimensions de l'île d'Oléron et du nombre élevé de sites de découverte, il est devenu nécessaire d'amplifier et de structurer l'offre à vélo. L'objectif est double : améliorer l'attractivité du territoire et encourager les modes de déplacements doux pour l'environnement. Les financements apportés par le Département avec Oléron 21 ont permis ces trois dernières années de renforcer rapidement le maillage cyclable, avec la création de nouveaux itinéraires et la requalification de plusieurs pistes existantes dans le cadre du Schéma Départemental Véloroutes, voies vertes et randonnées.



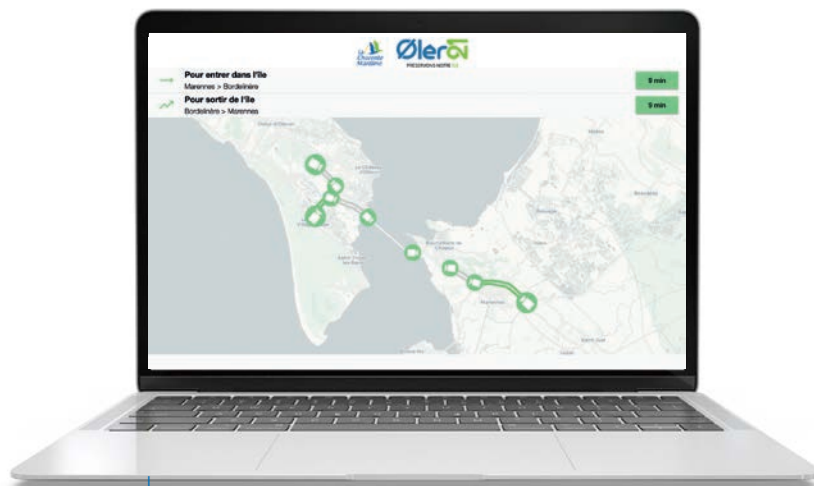
Pose d'un revêtement spécial sur le tracé de La Cotinière à L'Îleau

ACTION 3

Le développement du dispositif "Oléron Info Trafic"

Plus de 80 jours par an, en raison des bouchons, il est très difficile d'accéder à l'île d'Oléron et à ses principaux sites touristiques. Dans un objectif de fluidifier le trafic, le dispositif "Oléron Info Trafic" a été lancé en juillet 2019. Financé à 100% par le département dans le cadre d'Oléron 21, cet outil met à disposition des usagers, en temps réel, des informations sur les conditions de circulation. Il permet ainsi d'assurer une gestion dynamique des flux routiers, notamment aux abords du pont.

oleron-info-traffic.fr



Oléron Info Trafic est disponible en ligne depuis l'été 2019

Chiffres -clés-

9 équipements en bord de route avec webcam et capteurs Bluetooth

4 393 661 passages sur le pont en 2021

2 219 096 connexions sur le site depuis 2019



Des embouteillages en sortie de pont l'été



Le dispositif "Oléron Info Trafic" permet de visualiser le trafic à l'entrée et à la sortie du pont de l'île d'Oléron

Pistes cyclables créées et aménagées avec Oléron 21



Un budget ambitieux et maîtrisé

Le montant des crédits alloués par le Département s'élève à 7,7M € pour les 3 années de réalisation du programme. Malgré la crise sanitaire et les délais très courts pour mettre en œuvre le programme ambitieux Oléron 21, 100% des crédits sont engagés au 31 décembre 2021. Objectif atteint !

COMMUNICATION ET INFORMATION

40 000 €

Opération de communication et information

Fiche action 11



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET DU LITTORAL

220 000 €

Acquisition des parcelles à forts enjeux (environnemental ou agricole)

Fiche action 1



580 000 €

Restauration des espaces dégradés et veille à la gestion régulière des sites naturels

Fiches actions 5 et 6



290 000 €

Restauration des friches agricoles

Fiche action 7



570 000 €

Amélioration de l'accueil du public

Fiche action 2



550 000 €

Protection des forêts domaniales

Fiche action 4



675 000 €

Lutte contre l'érosion

Fiche action 3



LA DESSERTE DES SITES TOURISTIQUES ET LA MOBILITÉ ACTIVE

410 000 €

Renforcement des alternatives à la voiture individuelle

Fiche action 8



100 000 €

Amélioration de la gestion du trafic routier

Fiche action 9

2 490 000 €

Sécurisation de l'usage du vélo

Fiche action 10



Oléron 21 en images

28 janvier 2019



Signature de la convention Oléron 21 entre le Département de Charente-Maritime et la Communauté de Communes de l'île d'Oléron

3 mai 2019



Rencontre avec des sauniers bénéficiaires du programme Oléron 21

25 mars 2021



Inauguration de la signalétique du conservatoire de l'abeille noire

7 juillet 2021



Relance et amélioration de la navette estivale

8 juillet 2021



Engagement des élus en faveur d'une stratégie volontariste de reconquête des friches agricoles

8 juillet 2021



Adoption de la première stratégie locale de gestion de la bande côtière en Charente-Maritime

9 juillet 2021



Point avec les élus sur les actions de restauration et d'entretien des marais

9 juillet 2021



Ouverture de 3 nouveaux tronçons cyclables

20 juillet 2021



Présentation des travaux de prévention de submersion marine à La Brée-les-Bains et Saint-Denis-d'Oléron

21 juillet 2021



Inauguration du programme de réhabilitation des pistes cyclables

31 août 2021



Découverte des pistes de l'île par Sylvie Marcilly, Présidente du Département de Charente-Maritime



charente-maritime.fr   
Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République - CS 60003
17076 La Rochelle cedex 9
Tél. 05 46 31 70 00



cdc-oleron.com 
**Communauté de communes
de l'île d'Oléron**
59 route des Allées
17310 Saint-Pierre-d'Oléron
Tél. 05 46 47 24 68